

Rapport Annuel 2023



**l'Association canadienne du
droit de l'environnement**
EQUITE. JUSTICE. SANTE.



**Fondation
canadienne du droit
de l'environnement**

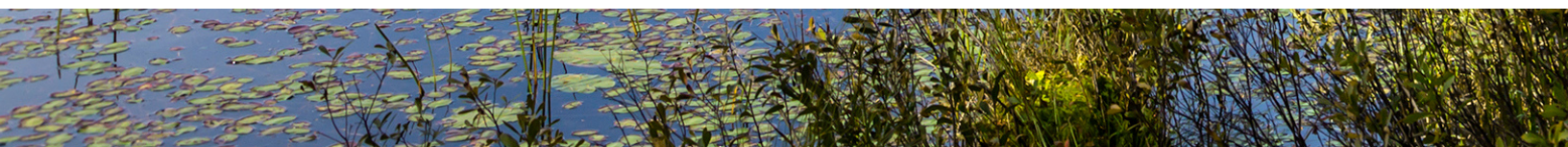






Table des Matières

1. A propos de nous
2. Message de la directrice générale
3. Améliorer l'air que nous respirons
5. La chaleur extrême et le droit au refroidissement
7. Répercussions de la contamination héritée sur les collectivités
9. Bâtir des collectivités saines et prospères
11. Nouvelles sur les eaux
13. Services d'éducation juridiques
15. Mises à jour sélectionnées des dossiers en cours
16. Travailler en partenariat
17. Fondation canadienne du droit de l'environnement
21. États financiers vérifiés
26. Avec gratitude

L'Association canadienne du droit de l'environnement

L'Association canadienne du droit de l'environnement est une clinique juridique d'intérêt public qui se consacre à l'écosalubrité, ainsi qu'à l'équité et à la justice environnementales. Aide juridique Ontario subventionne l'Association canadienne du droit de l'environnement afin qu'elle puisse fournir des services juridiques gratuits relatifs à l'environnement, y compris la représentation des personnes admissibles à faible revenu, vulnérables ou désavantagées en cas de litige. L'ACDE travaille également sur l'enseignement du droit de l'environnement et les initiatives de réformes.

L'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE) existe pour veiller à ce que les collectivités sous-représentées et mal desservies aient accès à la justice environnementale par l'entremise des tribunaux. Son travail sera nécessaire tant que des collectivités seront confrontées à des obstacles qui entravent leur accès à la justice environnementale.



Fondation canadienne du droit de l'environnement

Notre organisme de bienfaisance, la Fondation canadienne du droit de l'environnement/the Canadian Environmental Law Foundation (la Fondation), a été fondé en 1993 pour appuyer les travaux de recherche et d'éducation de l'ACDE sur les questions de droit de l'environnement et de justice.

Une initiative clé de la Fondation est la Collection canadienne du droit de l'environnement, une vaste bibliothèque de ressources en ligne et imprimées qui documentent l'histoire du droit et des politiques environnementales du Canada. La Fondation appuie également les efforts continus d'éducation et de sensibilisation visant à promouvoir la participation du public à la prise de décisions en matière d'environnement. Une importante initiative d'éducation de la Fondation consiste à appuyer le programme de stage de l'ACDE, qui forme la prochaine génération de défenseurs de l'environnement.

La Fondation canadienne du droit de l'environnement/the Canadian Environmental Law Foundation est un organisme de bienfaisance canadien enregistré (numéro 889832390RR0001).

Message de la directrice générale



l'Association canadienne du droit de l'environnement
EQUITE. JUSTICE. SANTE.

Dans notre rapport annuel 2023, vous lirez des récits qui décrivent les travaux de l'ACDE sur la chaleur extrême, la pollution atmosphérique, la contamination héritée et la participation du public à la prise de décisions environnementales. Ces histoires ne représentent que quelques-unes des nombreuses façons dont l'ACDE s'emploie à assurer la santé et la prospérité des collectivités.

Sous-jacente à toutes les histoires de ce rapport, il y a l'importance de la justice environnementale pour les collectivités qui subissent de façon disproportionnée les effets négatifs des changements climatiques, de la pollution et d'autres menaces. Ces personnes et collectivités désignées vulnérables par le système de cliniques juridiques sont habituellement exclues des processus de politique environnementale et de prise de décisions. Dans le cadre d'un projet financé par Environnement et Changement climatique Canada, l'ACDE a organisé une série de groupes de discussion avec des résidents du bassin des Grands Lacs qui sont touchés de façon disproportionnée par les substances toxiques. L'une des principales leçons tirées de ce projet a été la nécessité de changer la façon dont ces collectivités sont décrites et perçues – plutôt que d'utiliser les termes « marginalisées » ou « vulnérables », les termes « mal desservies et sous-représentées » ont été appliqués aux personnes qui nécessitent une attention particulière dans le processus décisionnel. Vous verrez les deux termes, qui ont été utilisés dans le rapport annuel de cette année et qui seront utilisés dans le matériel de communication futur de l'ACDE.

Nous apprécions toujours le dévouement du conseil d'administration bénévole de l'ACDE. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres du conseil, Tom Borg et Lijing Black. À la lecture du rapport, surveillez les profils des directeurs et directrices qui nous quittent, Luke Wintjes et Grace Patterson.

Trois employées talentueuses et passionnées nous ont rejoints cette année : Kesi Disha en tant qu'adjointe juridique et coordonnatrice de l'information de l'ACDE et, pour appuyer le programme Un environnement sain pour les Grands Lacs, Laura Tanguay en tant que coordonnatrice de la politique de l'eau, et Rachel Arsenault en tant que nouvelle conseillère en mobilisation des Autochtones.

Nous avons été très tristes de dire au revoir à Krystal-Anne Roussel et à Julia Hambleton, qui ont quitté l'équipe de l'ACDE. Krystal-Anne, anciennement stagiaire à l'ACDE, était avocate et coordonnatrice de la politique de l'eau. Elle nous a quittés pour saisir une occasion passionnante de travailler en droit des animaux à l'Université de Toronto. Julia a été adjointe juridique et coordonnatrice de l'information à l'ACDE pendant 2,5 ans, et sa passion et son enthousiasme nous manqueront beaucoup!

Le travail de l'ACDE continue de s'élargir et d'évoluer à mesure que les intersections de multiples fardeaux disproportionnés ont une incidence sur nos collectivités de clients. Nous vous invitons à rester avec nous dans le cadre de nos efforts avec nos clients, nos collègues et nos collaborateurs pour bâtir un monde sécuritaire, sain et équitable pour tous.

Cordialement,
Theresa McClenaghan
Directrice générale et avocate





Améliorer l'air que nous respirons

La pollution atmosphérique est une source importante de dommages à la santé humaine et à l'environnement. C'est aussi une grave injustice environnementale parce que les installations industrielles sont souvent situées près des collectivités à faible revenu. Par conséquent, les membres de ces collectivités sont touchés de façon disproportionnée par les émissions toxiques provenant de ces installations.

L'ACDE demande au gouvernement provincial d'établir et d'appliquer des normes rigoureuses en matière de qualité de l'air local qui protègent également tous les Ontariens contre la pollution atmosphérique. Au cours de la dernière année, l'ACDE a travaillé avec un certain nombre de collectivités de l'Ontario sur leurs problèmes particuliers de qualité de l'air.

Première Nation d'Aamjiwnaang

La Première Nation d'Aamjiwnaang est aux prises avec des problèmes critiques de qualité de l'air depuis des décennies en raison d'un grand nombre d'industries environnantes qui émettent des niveaux élevés de contaminants toxiques.

Les cliniques juridiques desservant la Première Nation Aamjiwnaang ont invité CELA à coanimer une série de webinaires portant sur les problèmes de qualité de l'air dans leur

collectivité, y compris les répercussions des émissions sur la santé, le cadre réglementaire qui régit la qualité de l'air en Ontario, l'information accessible au public et l'importance de signaler les préoccupations environnementales.

Hamilton

L'ACDE, en collaboration avec Environment Hamilton, a envoyé une lettre au premier ministre de l'Ontario pour lui faire part de ses préoccupations au sujet de la qualité de l'air.



« De nombreux habitants de Hamilton qui vivent dans les quartiers les plus touchés par la pollution atmosphérique craignent les effets à court et à long terme de l'air qu'ils respirent sur la santé humaine et environnementale. Ils attendent davantage de ceux qui ont le pouvoir de modifier la qualité de l'air de la ville pour le mieux, soit des renseignements plus accessibles sur les liens entre la qualité de l'air et les résultats pour la santé, plus de restrictions sur les pollueurs industriels, en particulier ceux qui bénéficient d'exemptions pour les émissions de substances cancérigènes, plus de réparations et de réinvestissements dans les collectivités qui ont été victimes de négligence historique en raison de la pollution atmosphérique sous-réglémentée. »

- **Kerry Le Clair, coordonnatrice communautaire de l'action climatique du quartier 3 de Hamilton**

Plus précisément, une étude récente a détecté des polluants susceptibles de causer le cancer et a révélé que les concentrations de benzo(a)pyrène à Hamilton dépassaient les normes atmosphériques provinciales de l'Ontario. La surveillance de la qualité de l'air a révélé des dépassements de cette substance non seulement près des installations industrielles où elle est émise, mais dans toute la ville. En particulier, on se demande si les collectivités à faible revenu de Hamilton sont touchées de façon disproportionnée par la pollution atmosphérique.

L'ACDE s'est opposée aux demandes présentées par des installations industrielles au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) de l'Ontario afin de respecter des normes moins rigoureuses en matière d'émissions atmosphériques par l'utilisation de « normes

propres au site » et de normes techniques, notamment :

- la demande d'Ontario Power Generation pour une norme de qualité de l'air propre au site de sa centrale de Lennox, près de Bath;
- la demande de Glencore Canada Corporation pour une norme aérienne propre au site de Kidd Concentrator, près de Timmins;
- la proposition du MEPP concernant une norme technique pour le secteur du noir de carbone, qui exempterait deux installations près de Sarnia et de Hamilton.

À l'avenir, l'ACDE continuera de réclamer un examen systématique de l'efficacité des normes techniques et des normes propres au site par le MEPP pour s'assurer que les collectivités les plus vulnérables sont protégées.

Usine de bitume controversée à Napanee



Keep Napanee Great, un groupe de défense des résidents sans but lucratif, a été représenté par l'ACDE dans deux affaires, (1) un appel de la modification de zonage devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire (TOAT) relativement à un projet d'usine permanente de mélange d'asphalte à chaud et d'usine de mise en lots de béton à Napanee, et (2) une demande d'autorisation d'appel en vertu de la Charte des droits environnementaux (CDE) pour contester la décision du ministère d'accorder au promoteur une approbation de conformité environnementale pour l'air et le bruit de la carrière du promoteur et de l'usine d'asphalte mélangé à chaud proposée.

Malheureusement, le TOAT a rejeté la demande d'autorisation d'appel de notre client en vertu de la CDE et a accueilli l'appel de la modification du zonage du promoteur en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire. L'ACDE continuera d'aider notre client à répondre aux préoccupations potentielles concernant la pollution atmosphérique locale pour les personnes vivant à proximité du site, qui est situé dans une zone de peuplement urbain à Napanee.



La chaleur extrême et le droit au refroidissement

L'été 2023 a été marqué par des effets dévastateurs et déchirants causés par la crise climatique sur les collectivités à faible revenu, vulnérables ou défavorisées partout au pays. L'un des effets les plus visibles et les plus dangereux des changements climatiques est la chaleur extrême.

Comme beaucoup d'autres effets des changements climatiques, la chaleur extrême touche profondément les personnes les plus vulnérables. Les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, de handicaps ou de problèmes de mobilité, et les jeunes enfants sont particulièrement touchés par la chaleur extrême. En raison de la gravité des effets de la chaleur extrême sur la santé, il s'agit d'une urgence de santé publique et un changement juridique immédiat est nécessaire. C'est la raison pour laquelle l'ACDE et des organismes partenaires ont demandé aux municipalités de l'Ontario d'adopter des règlements sur le chauffage maximal dans les appartements locatifs.

Cette année, nous avons poursuivi notre initiative sur les répercussions des changements climatiques et les collectivités vulnérables et nous avons élaboré un rapport axé sur la Ville de Hamilton qui recommande et fournit une ébauche de libellé pour un arrêté municipal sur la chaleur maximale.

L'arrêté obligerait les propriétaires à maintenir une température maximale de 26 °C dans les logements locatifs.

En mai 2023, le Comité de santé publique de la Ville de Hamilton a adopté à l'unanimité une motion visant à renvoyer la mise en œuvre d'un arrêté sur la température adéquate au budget de 2024. Pendant la réunion du Comité, plus d'une douzaine de personnes ont présenté des exposés, y compris des représentants de Hamilton ACORN, de la clinique juridique communautaire de Hamilton, de l'ACDE et du Low-Income Energy Network.



« Le chauffage de mon appartement a une incidence sur ma santé. Quand j'ai très chaud, j'ai des migraines. Parfois, j'ai l'impression d'être à l'intérieur d'un four. Cela nuit à mon sommeil. J'ai de la difficulté à dormir la nuit parce qu'il fait trop chaud. Je pourrais avoir accès à la climatisation, mais je n'ai pas les moyens de payer la facture d'électricité. Le coût est le principal obstacle pour moi. Cet été sera chaud et l'été prochain sera encore plus chaud en raison des changements climatiques. »

- **Liz Scott, membre de Hamilton ACORN, de Beat the Heat, Rapport de Hamilton ACORN, 2022**

Un grand pas en avant a été franchi. La motion unanime indiquait que le personnel de la ville ferait enquête et préparerait un rapport sur la façon de mettre en œuvre un arrêté sur la chaleur maximale pour les locataires de Hamilton. Le rapport serait préparé d'ici la fin de 2023 et, s'il est approuvé lors du vote sur le budget du Conseil, l'arrêté serait en vigueur pour l'été 2024. Nous avons hâte de continuer à travailler avec le conseil municipal de Hamilton, Hamilton ACORN, le Low-Income Energy Network et la clinique juridique communautaire de Hamilton à la mise en œuvre d'un arrêté sur le chauffage maximal.



Conférence annuelle 2023 de LIEN - Renforcer le droit au refroidissement

Cette année, la conférence annuelle du Low-Income Energy Network (LIEN) a porté sur la défense du droit au refroidissement dans un contexte de hausse des températures. Les exposés comprennent ce qui suit :

- la défense des intérêts municipaux et l'arrêté sur la chaleur maximale;
- des études de cas sur la protection des locataires et la défense des droits dans d'autres administrations;
- le cas du refroidissement actif : les thermopompes par rapport aux climatiseurs;
- les possibilités d'intervention immédiate aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

La séance virtuelle d'une demi-journée mettait en vedette des experts de l'ACDE, d'Éfficacité Canada, de l'Institut climatique du Canada, de la Canadian Health Association for Sustainability and Equity, de Hamilton ACORN, de la Clinique juridique communautaire de Hamilton, du Providence Centre et plus encore. LIEN est un programme conjoint du Centre ontarien de défense des droits des locataires et de l'ACDE.



Répercussions de la contamination héritée sur les collectivités

Il est bien documenté que les collectivités sous-financées subissent des répercussions beaucoup plus importantes en raison de l'emplacement historique d'installations dangereuses ou très polluantes. Ces types d'installations ont des répercussions sur la santé en raison de la mauvaise gestion des déchets, des terres et des eaux contaminées et d'autres sources de pollution. Les répercussions sur la santé peuvent se poursuivre, même longtemps après la fermeture de l'établissement. C'est ce qu'on appelle la contamination héritée, et elle impose trop souvent un fardeau disproportionné aux collectivités vulnérables.

Des collectivités comme Elliot Lake, dans le Nord de l'Ontario, sont touchées par la pollution héritée. Plusieurs familles exigent que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et la société minière BHP prennent des mesures pour nettoyer les déchets radioactifs des mines d'uranium qui se trouvent sur leurs propriétés.

La ville d'Elliot Lake, dans le Nord de l'Ontario, a déjà été une « capitale mondiale de l'uranium » avec une industrie minière de l'uranium en plein essor. Les mines ont été exploitées des années 1950 à la fin des années 1990.

Les stériles radioactifs de la mine ont été retirés des sites miniers et utilisés comme remblai sur les terrains d'habitation et dans des matériaux de construction, comme le béton, à Elliot Lake.

Par la suite, la ville d'Elliot Lake a présenté la ville comme une destination à faible coût où les aînés peuvent vivre à la retraite. Des essais effectués récemment par des experts chez les résidents ont confirmé qu'ils sont exposés à des rayonnements bien au-delà des limites permises par la CCSN. Les résidents qualifient la présence continue de déchets radioactifs – qui sont là depuis plus de 50 ans – chez eux d'« échec monumental du système de réglementation nucléaire du Canada ».



« Nous avons corrigé tout ce qui ne fonctionnait pas à la maison. Nous ne pouvons pas régler ce problème. Nous n'avons pas de permis pour déplacer le matériel. Nous n'avons pas d'accès ou de permis pour entreposer les matières radioactives. Nous sommes donc impuissants. Et je n'aime pas être impuissante. »

- Jennifer Carling, résidente d'Elliot Lake

L'ACDE et Blaise Law ont présenté au gouvernement fédéral une demande de contrôle judiciaire de la décision récente de la CCSN qui a rejeté la demande des familles voulant que la CCSN émette une ordonnance contre la société minière responsable des déchets de la mine d'uranium. L'ordonnance obligerait la société minière à retirer les déchets miniers d'uranium des propriétés des résidents d'Elliot Lake et à les placer dans une installation de gestion des déchets autorisée.

Elliot Lake n'est qu'un exemple d'une collectivité injustement accablée par une collectivité héritée; l'ACDE travaille activement à de nombreux autres cas de ce genre, y compris en collaboration avec des groupes communautaires partenaires. L'ACDE est en mesure de travailler avec de nombreuses collectivités et d'embaucher des avocats et des experts externes pour aider à régler les questions liées à l'autorisation d'activités nucléaires dans le cadre du Programme de financement des participants de la CCSN.

Première Nation Asubpeeschoseewagong (Grassy Narrows)

La Première nation de Grassy Narrows, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, est un exemple de contamination héritée de plusieurs décennies. La collectivité a subi les effets directs et cumulatifs de nombreuses activités industrielles et d'extraction des ressources qui ont nui à la santé des membres de la collectivité, dégradé l'environnement, et ont eu une incidence sur leurs droits issus de traités et leur mode de vie.

L'ACDE a intenté un litige fondé sur la Charte il y a plusieurs années au nom de Grassy Narrows pour contester un plan d'aménagement forestier qui permettait la coupe à blanc sur son territoire, ce qui pourrait libérer du mercure dans les cours d'eau locaux. Le litige a amené le gouvernement à modifier le plan afin d'éliminer la dépendance à la coupe à blanc dans le territoire pour la durée de la période de 10 ans du plan. Récemment, le gouvernement a prolongé l'interdiction de 10 ans, jusqu'en 2034.

Plus récemment, le gouvernement de l'Ontario a délivré neuf permis permettant la réalisation d'activités d'exploration minière sur le territoire de Grassy Narrows, mais il n'a pas avisé, consulté ou obtenu le consentement de Grassy Narrows avant de délivrer les permis. Par conséquent, Grassy Narrows a demandé aux avocats de l'ACDE et de Cavalluzzo LLP de demander un contrôle judiciaire de ces permis. Entre autres choses, la demande de contrôle judiciaire demande au tribunal d'annuler les permis au motif qu'ils contreviennent à la Constitution, à l'administration et à la loi de Grassy Narrows. L'affaire est toujours devant les tribunaux.



Crédit photo: Toronto Sun



Bâtir des collectivités saines et prospères

Récemment, nous avons vu des changements spectaculaires dans l'évaluation environnementale, l'aménagement du territoire, la prévention de la pollution et la protection de l'eau et de l'air, qui ont tous une incidence sur la santé des collectivités.

L'ACDE a indiqué à maintes reprises dans ses mémoires au gouvernement que la santé et le bien-être de l'Ontario dépendent de la planification de collectivités sécuritaires, saines et résilientes sur le plan climatique, ainsi que d'un engagement communautaire solide. Il est nécessaire de renforcer et d'améliorer la participation du public aux processus d'aménagement du territoire et d'aménagement environnemental de l'Ontario et de rendre ces processus plus robustes, crédibles et transparents.

Le programme provincial d'évaluation environnementale a traditionnellement inclus divers processus participatifs pour recueillir de l'information et prendre des décisions au sujet d'entreprises importantes sur le plan environnemental (p. ex., sites d'enfouissement, routes, projets municipaux, etc.). Cependant, les récents changements provinciaux ont réduit le nombre et la nature des entreprises assujetties aux exigences de l'évaluation environnementale et ont miné ou aboli d'importants droits de participation du public en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale.

Comme il est indiqué dans la section sur les mises à jour du présent rapport, le gouvernement fédéral est également en train de rédiger des modifications à sa Loi sur l'évaluation d'impact, à la suite d'une décision récente de la Cour suprême. À notre avis, l'évaluation environnementale et l'évaluation d'impact ne sont pas des « formalités administratives », mais plutôt un outil important et efficace pour prévoir et prévenir les dommages à l'environnement et à la santé humaine.



« Compte tenu de notre expérience de plusieurs décennies à représenter des clients dans des dossiers d'évaluation environnementale dans l'ensemble de la province, l'ACDE conclut que les changements régressifs apportés par le gouvernement provincial réduiront encore davantage la portée, l'application et la crédibilité du programme d'évaluation environnementale de l'Ontario, et elles sont incompatibles avec les principes de justice environnementale et l'objectif d'intérêt public de la Loi. »

- Richard Lindgren, avocat de l'ACDE

En 2023, l'ACDE a suivi les divers changements que le gouvernement provincial a apportés à la législation sur l'aménagement du territoire, y compris les limites urbaines, l'utilisation plus poussée des arrêtés de zonage du ministre et les changements apportés à la ceinture de verdure.

L'ACDE demande depuis longtemps que les limites de la Ceinture de verdure soient élargies et qu'une fois que les terres seront ajoutées à la Ceinture de verdure, la règle de planification par défaut est qu'elle doit demeurer désignée comme ceinture de verdure avec toutes les restrictions pertinentes sur l'utilisation des terres. L'ACDE s'est réjoui de la décision de remettre dans la ceinture de verdure en 2023 des terres qui avaient été retirées en 2022, et a encouragé le gouvernement à travailler à rétablir la participation du public et la confiance dans le processus d'aménagement du territoire.

Comme l'ACDE l'a écrit récemment au premier ministre et au ministre des Affaires municipales et du Logement, à la lumière des conclusions de la vérificatrice générale de l'Ontario, nous sommes d'avis que la confiance du public dans le processus d'aménagement du territoire de l'Ontario a été sérieusement minée.

L'une des grandes priorités du gouvernement de l'Ontario doit être de rétablir la confiance dans le processus d'aménagement du territoire. Les membres du public doivent avoir l'assurance qu'ils peuvent faire confiance aux lois adoptées et aux processus codifiés, que les règles du jeu sont les mêmes pour tous et que les décisions seront rationnelles et appuyées par des raisons valables.

Il est bien connu que la participation significative du public est un élément clé de la prise de décisions éclairées en matière d'environnement. Il est nécessaire de renforcer et d'améliorer la participation du public aux processus d'aménagement du territoire et d'aménagement environnemental de l'Ontario et de rendre ces processus plus robustes, crédibles et transparents.

Étude de la sensibilisation aux substances toxiques

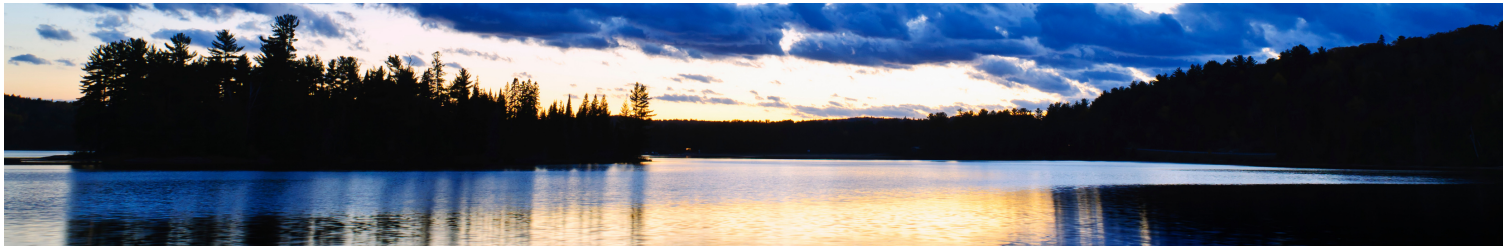
Il y a des collectivités et des particuliers qui vivent dans le bassin des Grands Lacs qui subissent de façon disproportionnée les effets négatifs de la pollution toxique. Leurs voix sont habituellement exclues des politiques et des processus environnementaux conçus pour contrer les effets de la pollution.

Environnement et Changement climatique Canada a financé l'ACDE et le Toxics Free Great Lakes Binational Network pour explorer des approches qui fonctionnent pour atteindre les personnes et les membres des collectivités mal desservies et sous-représentées dans la région des Grands Lacs, au sujet des substances toxiques et de leurs effets sur la santé et l'écosystème.

Le principal résultat du projet est l'importance d'écouter et d'apprendre des gens de leur collectivité. Cette leçon a façonné les recommandations du rapport qui en a découlé et qui est disponible sur le site Web de l'ACDE. À l'avenir, il est essentiel de poursuivre les actions futures en partenariat complet dès le début avec les individus de ces communautés.



Crédit photo: Tracy Tucker



Nouvelles sur les eaux

Un environnement sain pour les Grands Lacs

Le programme un environnement sain pour les Grands Lacs est depuis longtemps un élément clé de la mise en œuvre des politiques et du travail d'éducation de l'ACDE. Grâce au financement de la Charles Stewart Mott Foundation, le programme Un environnement sain pour les Grands Lacs a été lancé en décembre 2016 et vise à améliorer la capacité des organisations qui participent à la mise en œuvre de la politique sur l'eau douce en Ontario. Au cours de la dernière année, l'ACDE a commencé à créer conjointement un ensemble de solutions avec des partenaires autochtones pour aider les collectivités autochtones et les ONG environnementales à établir des relations significatives et à participer à la prise de décisions connexes dans la région des Grands Lacs.

L'ACDE est profondément reconnaissante de l'appui continu de la Charles Stewart Mott Foundation à cet important travail. La Mott Foundation vise à inspirer et à habiliter les gens à travailler avec leur collectivité de manière à ce qu'ils puissent accomplir plus que ce qu'ils pourraient accomplir seuls. L'ACDE est honorée d'être l'un de ses bénéficiaires de longue date.



« Au fil des ans, nous avons beaucoup appris sur la nécessité de prendre des mesures collectives pour régler des problèmes collectifs comme la restauration et la protection des Grands Lacs. Le progrès exige que nous travaillions ensemble. Par conséquent, il est d'une importance cruciale que le leadership de l'ACDE reflète ce sentiment de collectivité - et il le reflète! »

- Chris McLaughlin, directeur général, Bay Area Restoration Council

S'engager sur l'eau

En partenariat avec Environmental Defence, l'ACDE organise deux réunions régulières sur la politique de l'eau.

Les Conversations sur l'eau sont des ateliers approfondis qui donnent aux champions de l'eau l'occasion de partager leur expertise, d'apprendre des autres et de déterminer la meilleure voie à suivre pour prendre les mesures nécessaires pour assurer la salubrité des eaux.

Les séances Water Drop(In), qui ont lieu une fois par mois, sont une tribune pour examiner le contexte des politiques sur l'eau en Ontario, discuter de la réforme actuelle des lois et des politiques et cerner les occasions de formuler des commentaires ou de présenter des observations.





Fe de Leon est nommée au Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs

L'ACDE était très heureuse cette année de féliciter Fe de Leon pour sa nomination au Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs de la Commission mixte internationale! Chercheuse principale et parajuriste à l'ACDE, Fe apporte une expertise et une passion profondes à cette nomination et continuera d'améliorer les liens par l'entremise de cet important organisme consultatif international.

Mises à jour fédérales sur l'eau

Au cours de la dernière année, des progrès ont été réalisés au niveau fédéral dans un certain nombre d'initiatives de politique sur l'eau.

- En mars dernier, l'ACDE s'est réjouie de voir l'investissement dans l'eau comme un élément clé du budget fédéral de 2023. L'ACDE appuie l'investissement fédéral dans l'avancement de la science et des connaissances sur l'eau douce et la distribution de ces fonds à un éventail de bassins hydrographiques hautement prioritaires partout au pays, y compris les Grands Lacs.
- Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes a poursuivi son étude sur l'eau douce. La Chambre des communes a ordonné au Comité d'entreprendre une étude approfondie des politiques et des lois fédérales relatives à l'eau douce en 2021, et l'étude s'est poursuivie cette année. L'ACDE a fourni des commentaires supplémentaires et a été invitée à faire une présentation au Comité, en s'appuyant sur notre mémoire initial présenté en 2021.
- Après un plaidoyer de longue date de l'ACDE aux côtés de nos partenaires de la collectivité des ONGE, l'Agence canadienne de l'eau a été créée au sein d'Environnement et Changement climatique Canada, et on s'attend à ce que le gouvernement fédéral présente bientôt un projet de loi établissant cet organisme indépendant. Une partie du mandat de l'Agence consiste à diriger l'élaboration d'une nouvelle stratégie sur l'eau douce, ainsi que la mise à jour de la Loi sur les ressources en eau du Canada. L'ACDE a plaidé en faveur de l'inclusion d'un rôle important pour les peuples autochtones, ainsi que d'une réflexion sur les dangers des changements climatiques, entre autres choses, dans la nouvelle loi; ces deux éléments sont complètement absents dans la version actuelle qui date de 50 ans.
- Les progrès vers un cadre juridique amélioré pour relever les défis liés à l'eau potable et aux eaux usées sont en cours et une nouvelle version de la Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations a été déposée à la Chambre des communes. L'ACDE continue de préconiser des ressources appropriées, ainsi qu'un cadre juridique solide et souple que les Premières Nations pourront utiliser pour fournir de l'eau potable à leurs collectivités. Nous avons élaboré des trousse de protection des sources d'eau pour les Premières Nations par le passé et nous examinerons le projet de loi pour nous assurer que toute nouvelle loi contiendra un solide cadre de protection de l'eau potable à barrières multiples dans ces collectivités.

Services d'éducation juridiques

Trousses d'outils « Making the Links »

L'ACDE a publié deux nouvelles trousse d'outils « Making the Links » pour le Sud-Ouest et le Sud-Est de l'Ontario. L'ACDE a lancé le projet « Making the Links » en 2007, afin d'effectuer un travail intensif dans les collectivités ayant hérité d'une contamination, de niveaux élevés de pollution contemporaine, et des effets disproportionnés des préjudices environnementaux et d'autres injustices sociales. Les plus récentes trousse d'outils sont créées pour jumeler des questions environnementales d'urgence critique avec des mécanismes juridiques de changement et de défense des intérêts du public. Elles mettent en évidence les enjeux qui ont une incidence sur certaines collectivités et donnent des conseils sur la façon de participer à divers processus de prise de décisions sur l'environnement.

Fiches d'information sur la justice environnementale

L'ACDE a élaboré une série de fiches d'information sur la justice environnementale en ce qui concerne l'environnement bâti, la sécurité alimentaire et les changements climatiques. La justice environnementale exige un traitement équitable et une participation significative de tous, indépendamment de la race, de la couleur, de l'origine nationale ou des revenus, en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'application des lois, des règlements et des politiques en matière d'environnement. Ces fiches d'information ont été élaborées pour fournir des renseignements et des conseils clairs et factuels sur les iniquités de la pollution environnementale. Elles fournissent des statistiques et des sources d'information fiables, qui renvoient aux principaux précédents juridiques et internationaux, et donnent des exemples précis des répercussions dont il a été question dans chaque cas.

Environmental Racism and Environmental Justice

The disproportionate burden of environmental harms on Indigenous and other racialized communities, and uneven access to nature and environmental benefits.

The fair treatment and meaningful involvement of all people regardless of race, color, national origin, or income, with respect to the development, implementation, and enforcement of environmental laws, regulations, and policies.

Key Toxics in Canada

- **Heavy metals:** accumulate in soil and water, and are associated with developmental, physical and neurological problems in humans and wildlife.
- **BTEX compounds (benzene, toluene, ethylbenzene, xylene):** Long-term exposure to high concentrations can damage organs and the immune system, and can cause respiratory problems and cancer.
- **Particulate matter:** excessive inhalation of particulate matter has been linked with a variety of heart and lung problems.
- **Sulphur dioxide:** Even brief exposure can cause a range of respiratory and cardiac problems, including asthma, bronchoconstriction, and airway inflammation.

Under-resourced communities experience:

- Significantly higher siting of waste or heavily polluting facilities
- Less access to meaningful public participation for decisions with substantial environmental and health impacts
- Lower levels of environmental law enforcement
- Relative lack of political or financial means to challenge powerful polluting industries
- Increased societal pressures to accept such industries because of the need for employment, among other factors
- Lack of equal access to environmental necessities such as greenspace, clean water and healthy food.

Fact Sheet: Environmental Justice and the Built Environment. Information current to July 2023

ACTIVITÉS DE MOBILISATION EN 2023

Webinaires
15

Blog
23

Publications
35

Communiqués de presse
11

Alertes à l'action
4

Bulletins d'information
12

Sites contaminés par les SPFA

Une nouvelle carte élaborée par l'ACDE montre les sites militaires et aéroportuaires canadiens qui sont connus ou soupçonnés d'être contaminés par des substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (SPFA). Les données de la carte ont été obtenues en réponse à une requête déposée par l'ACDE, le Citizens' Network for Waste Management, Clean Production, Health and Environment and Justice Support et Northwatch en 2021, demandant au gouvernement ses réponses aux SPFA dans l'eau, les produits et les déchets.

La carte fait partie des efforts continus de l'ACDE en faveur de la transparence et de la sensibilisation accrue du public aux SPFA au Canada, y compris l'emplacement des collectivités les plus à risque en raison de l'utilisation continue des SPFA ou de la contamination héritée.



Le rapport Pathway Out of Energy Poverty in Northern Ontario

En mars 2023, le Low-Income Energy Network (LIEN) et l'ACDE ont publié Pathway Out of Energy Poverty in Northern Ontario, un rapport évaluant les programmes d'abordabilité de l'énergie disponibles pour les personnes à faible revenu.

Le rapport conclut qu'il existe des lacunes importantes en matière de protection pour les personnes à faible revenu qui ont de la difficulté à payer leurs factures de services publics. Le LIEN et l'ACDE utilisent ce rapport pour promouvoir l'amélioration des programmes énergétiques dans le Nord de l'Ontario, comme répondre aux multiples combustibles utilisés par diverses collectivités; ainsi que des dépenses disproportionnées dans les collectivités rurales et du Nord. Il est également d'une valeur inestimable en fournissant des conseils à nos cliniques juridiques sœurs et à d'autres organismes de première ligne pour aider les clients à accéder aux programmes actuels d'abordabilité de l'énergie.

PARTICIPATION AUX WEBINAIRES

Le webinaire de l'ACDE sur les propositions provinciales visant à élargir la règle du permis par permis a suscité beaucoup d'intérêt.

519

Inscrits



395

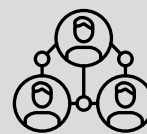
Points de vue

NOUVEAUX AUDITOIRES

Les webinaires de l'ACDE ont attiré de nouvelles personnes et organisations cette année.

25

Nombre moyen d'organisations



489

Nouvelles personnes

Mises à jour sélectionnées des dossiers en cours

Décision de la Cour suprême sur la Loi sur l'évaluation d'impact

En 2023, l'ACDE est intervenue dans un appel important devant la Cour suprême du Canada (CSC) concernant la constitutionnalité de la Loi sur l'évaluation d'impact (LEI), qui établit un processus fédéral d'évaluation environnementale qui s'applique aux grands projets susceptibles de toucher des domaines de compétence fédérale définis.

Dans une décision partagée à 5 contre 2 rendue en octobre, la CSC a conclu que la plupart des dispositions de la LEI sont inconstitutionnelles. Au nom de la majorité, le juge en chef Wagner a conclu que les articles 81 à 91 de la LEI – qui créent un processus d'évaluation pour les projets financés ou entrepris par les autorités fédérales sur les terres fédérales ou à l'étranger – sont valides sur le plan constitutionnel.

Cependant, l'opinion majoritaire a également conclu que la LEI et les règlements qui enchâssent le régime des « projets désignés » échappent à la compétence fédérale : « Le Parlement a clairement outrepassé sa compétence constitutionnelle en promulguant ce régime de projets désignés. »

La décision de la CSC est un avis consultatif et non un jugement qui invalide la plupart des dispositions de la LEI. À l'heure actuelle, la LEI demeure intacte, mais l'avis donne une orientation générale au Parlement sur la nécessité de modifier la LEI pour la rendre conforme à la répartition constitutionnelle des pouvoirs.

Progrès vers la justice environnementale

Au cours de la dernière année, des progrès ont été réalisés au niveau fédéral en matière de justice environnementale sur plusieurs fronts.

Le gouvernement fédéral a présenté un projet de loi qui exigerait l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le racisme. Présenté pour la première fois à la Chambre des communes, le projet de loi C-226 exigerait l'élaboration d'une stratégie nationale pour évaluer, prévenir et contrer le racisme environnemental et faire progresser la justice environnementale. L'ACDE continue d'appuyer ce projet de loi tel qu'il est étudié par le Sénat.

Le Canada a également publié la version finale de la Stratégie nationale d'adaptation, qui est son plan directeur pour la réduction des risques associés aux changements climatiques. L'ACDE est heureuse de voir que la justice environnementale est reconnue comme un pilier clé et que certaines des recommandations que l'ACDE a formulées par le passé ont été incluses.

Dans le cadre de notre travail avec la Coalition pour un budget vert, l'ACDE a demandé la création d'un bureau permanent de la justice environnementale de haut niveau qui, entre autres initiatives, dirigerait l'élaboration d'une stratégie nationale sur le racisme environnemental et la justice environnementale, appliquerait les lois environnementales fédérales et établirait des partenariats de collaboration. Un tel bureau a été établi au sein d'Environnement et Changement climatique Canada, et l'ACDE est heureuse de continuer à travailler avec le gouvernement et les collectivités pour promouvoir une solide justice environnementale solide.

Prévention de la pollution

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (LCPE) est la pierre angulaire du système de réglementation du Canada en matière de protection de l'environnement. L'ACDE réclame depuis longtemps une mise à jour de la LCPE, soulignant la nécessité d'une plus grande prudence dans la réglementation des substances toxiques, en particulier, les lacunes de cette loi en ce qui concerne les Canadiens les plus vulnérables qui sont exposés de façon disproportionnée aux contaminants environnementaux.

Le gouvernement fédéral a entamé le processus de modification de la LCPE en 2021 et les modifications énoncées dans le projet de loi S-5 ont reçu la sanction royale en juin 2023. Bien que plusieurs de nos recommandations visant à renforcer la protection de la santé et de l'environnement n'aient pas été adoptées, l'ACDE se réjouit de l'ajout d'un droit à un environnement sain et de la prise en compte des collectivités vulnérables.

Travailler en partenariat

L'ACDE ne peut pas et ne travaille pas seul. Nous sommes très reconnaissants envers nos partenaires communautaires et les cliniques d'aide juridique spécialisées, les nombreux organismes et collaborateurs avec lesquels nous travaillons, et les réseaux auxquels nous participons, dont certains sont dirigés ou codirigés par l'ACDE.

- Centre ontarien de défense des droits des locataires
- Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario
- l'Association canadienne des médecins pour l'environnement
- Canadian Coalition for Environmental and Climate Justice
- Réseau canadien de l'environnement-Environmental Assessment Reform Working Group
- Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement
- Chiefs of Ontario
- Citizens' Network on Waste Management
- Réseau action climate
- Community Advocacy & Legal Centre
- Environmental Defence
- Environmental Justice and Sustainability Clinic, Osgoode Hall Law School
- Fish Health Network
- Grassy Narrows First Nation
- Coalition pour un budget vert
- Green Prosperity
- Health and Environment Justice Support
- International Pollutants Elimination Network
- Keepers of the Water
- Low-Income Energy Network
- Manitoba Eco-Network
- MiningWatch Canada
- Nature Canada
- Poumon NB
- Northwatch
- Prevent Cancer Now
- Toxics-Free Great Lakes Binational Network
- Watershed Sentinel Educational Society



Message de la directrice générale adjointe



Bienvenue à la section du rapport annuel de l'ACDE sur la Fondation canadienne du droit de l'environnement!

La Fondation canadienne du droit de l'environnement est l'organisme de bienfaisance de l'ACDE. Dans ces pages, vous trouverez une mise à jour du travail de la Fondation au cours de la dernière année, ainsi que nos états financiers.

En 2023, nous avons continué d'améliorer l'accessibilité et d'élargir le matériel pour la Collection canadienne du droit de l'environnement. Il y a d'autres documents numérisés qui, nous l'espérons, sont plus faciles à trouver et à utiliser (vous pouvez en apprendre davantage sur les Archives canadiennes du droit de l'environnement nouvellement lancées dans ce rapport annuel). En 2024, nous continuerons d'améliorer nos efforts de mobilisation et nous accueillerons avec plaisir toute rétroaction de quiconque utilise les collections canadiennes en droit de l'environnement.

Les initiatives d'éducation et de formation de l'ACDE offrent des possibilités d'apprentissage en situation réelle à des étudiants de diverses disciplines, y compris l'un des plus anciens programmes de stages d'intérêt public du pays. Les stagiaires et les avocats en début de carrière, en particulier, reçoivent une formation pour naviguer dans les complexités du droit de l'environnement tout en représentant les intérêts publics. Grâce aux fonds de la Fondation, l'ACDE est en mesure de recruter des stagiaires exceptionnels. Comme les stages s'échelonnent d'un an à l'autre, en juillet, nous avons dit au revoir à Zoé St-Pierre (stagiaire en 2022-2023) et accueilli notre nouvelle stagiaire en droit pour 2023-2024, Lindsay Dixon.

Grâce à la générosité des partisans de la Fondation, de grands progrès ont été réalisés en 2023 et nous avons hâte de tirer parti de nos réussites en 2024!

Cordialement,
Anastasia Lintner
Directrice générale adjointe



Concours des défenseurs de l'environnement du TBCG

En 2023, la Fondation canadienne du droit de l'environnement a organisé un concours de blogue pour les défenseurs de l'environnement du Tremaine-Britannia Citizens Group. Ouvert aux étudiants actuels ou aux nouveaux diplômés d'un programme d'études postsecondaires au Canada, on a demandé aux participants de répondre à la question suivante : « Quels changements systémiques sont nécessaires pour assurer une participation communautaire équitable à la prise de décisions en matière d'environnement? ».

Trois prix ont été remis aux gagnants suivants :

- Martin Edwini-Bonsu – Empowering Communities: Building a Framework for Equitable Environmental Decision-Making
- Bridget Allen-O'Neil – Enforcing Access to Environmental Decision-Making through Environmental Rights
- Davis Legree – From Consultation to Consent: The Case for Elevating the Standard

Vous pouvez lire les blogues primés (en anglais seulement) sur le site Web de la Fondation.

Lancement de l'Archive canadienne du droit de l'environnement

En 2023, on a lancé un tout nouveau site Web et une toute nouvelle base de données pour les Archives canadiennes du droit de l'environnement. Présentant des collections et des publications organisées accessibles au public, l'Archive est un projet clé de la Fondation, qui tient à jour des collections numériques et physiques documentant l'histoire de la protection de l'environnement partout au pays.

En hébergeant cette archive, la Fondation vise à préserver l'histoire du droit de l'environnement et des politiques du Canada pour les années à venir. Nous avons pour mission de veiller à ce que les lois et les politiques environnementales continuent d'évoluer et à ce que les gains des 50 dernières années ne soient pas oubliés.

archive.celafoundation.ca



The screenshot shows the homepage of the Canadian Environmental Law Archive. At the top left is the 'Archive' logo. At the top right are links for 'ABOUT', 'SAVED', and a search icon. The main heading reads 'Welcome to the Canadian Environmental Law Archive'. Below this, it states 'Curated collections and publications for the legal community and the public' with a blue 'Learn More' button. The right side of the page features a photograph of a stack of books with a small tree growing out of the top one.



Avec gratitude

La Fondation est très honorée d'être appuyée par sa base croissante de donateurs et de bailleurs de fonds, sans qui des initiatives en faveur de l'équité, de la justice et de la santé ne seraient pas possibles, ainsi que les vaillants bénévoles de notre conseil d'administration.

Nous sommes très reconnaissants envers notre ancienne collectrice de fonds, Nancy Bennett, qui a travaillé avec la Fondation de 2019 jusqu'à son départ à la retraite au printemps 2023. Merci également à Robert Huff, concepteur de notre site Web et de notre rapport annuel, et à l'équipe d'Entremission qui a créé la nouvelle Archive canadienne du droit de l'environnement. Enfin, nos livres sont tenus en ordre par SGFL Accounting Plus Inc et le vérificateur Chaplin & Co LLP.

Membres du conseil d'administration de la Fondation

Jacklyn Campbell (Vice President)
Kesi Disha (Secretary, non voting)
John Jackson

Michael Lucifora (Treasurer)
Theresa McClenaghan (President)
Kruti Patel

Merci Luke!

Luke Wintjes s'est joint au conseil d'administration de l'ACDE et de la Fondation canadienne du droit de l'environnement en 2010. Luke, qui s'est joint sur la recommandation d'Ursula Franklin, éminente scientifique, a enseigné et établi des liens avec les jeunes, les bibliothèques et les sciences de l'information, et a une passion pour les questions environnementales.

Luke était un membre très engagé du conseil d'administration, particulièrement au sein du conseil d'administration de la Fondation. En plus d'assister à toutes les réunions du conseil d'administration, Luke a participé régulièrement à des réunions de planification, à des projets spéciaux et à des activités sociales du conseil d'administration. La présidente actuelle de l'ACDE, Lesley Cameron, indique que Luke réfléchit à toute question à l'étude et ajoute du plaisir et de l'enthousiasme aux activités sociales.

Les idées de Luke sur la meilleure façon de présenter et de communiquer l'information au public, et aux jeunes en particulier, ont été très utiles et ont amélioré les projets sur lesquels il a travaillé. La Fondation a suivi un processus de planification stratégique et de redéfinition de l'image de marque en 2019, et les contributions de Luke à ce processus étaient essentielles.

Le conseil d'administration et le personnel de l'ACDE et de la Fondation ont apprécié le dévouement et la passion de Luke pour la cause de la justice environnementale et sont très tristes de le voir partir. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs et nous avons hâte de rester en contact.



États financiers vérifiés – Fondation canadienne du droit de l'environnement

Bilan

	31 mars	
	2023	2022
Actifs		
Courant		
Liquidités	\$ 346,531	\$ 259,140
Exigible de l'Association canadienne du droit de l'environnement (note 2)	-	12,587
Remboursement aux organismes de services publics recouvrable	574	902
Dépenses prépayées	1,606	1,507
Coûts de projet prépayés	-	19,400
	<u>\$ 348,711</u>	<u>\$ 293,536</u>
Obligations		
Courant		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 2,327	\$ 11,349
Payable à rembourser à l'Association canadienne du droit de l'environnement	11,641	-
Revenus différés (note 3)	-	21,200
	<u>13,968</u>	<u>32,549</u>
Actifs nets	<u>\$ 334,743</u>	<u>\$ 260,987</u>
	<u>\$ 348,711</u>	<u>\$ 293,536</u>

État des résultats et des actifs nets

	Exercice se terminant le 31 mars	
	2023	2022
Revenus		
Dons	\$ 161,460	\$ 155,759
Subventions (note 3)	21,200	16,500
Intérêt	338	91
	<u>182,998</u>	<u>172,350</u>
Dépenses		
Programme d'éducation (note 2)	69,500	72,000
Collecte de fonds	7,744	9,043
Assurance	5,289	3,742
Programme de bibliothèque	3,292	1,808
Frais de bureau et généraux	1,899	667
Coûts de projet (note 2)	19,400	14,250
Honoraires professionnels	2,118	1,779
	<u>109,242</u>	<u>103,289</u>
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	73,756	69,061
Actifs nets, début de l'exercice	260,987	191,926
Actifs nets, fin de l'exercice	<u>\$ 334,743</u>	<u>\$ 260,987</u>



États financiers vérifiés – Association canadienne du droit de l'environnement

Bilan

	Fonds pour les cliniques	Fonds de litiges	Autres fonds	2023	31 mars 2022
Actifs					
Courant					
Liquidités	\$ 39,824	\$ 216,045	\$ 488,637	\$ 744,506	\$ 738,013
Comptes débiteurs	700	31,071	54,417	86,188	61,568
Remboursement aux organismes de services publics recouvrable	8,817	-	4,507	13,324	17,151
Exigible de la clinique	-	-	36,134	36,134	-
Exigible de litiges et autre	-	-	-	-	27,895
Exigible de Fondation canadienne du droit de l'environnement (note 6)	11,641	-	-	11,641	-
Dépenses prépayées	17,670	-	788	18,458	20,140
	<u>78,652</u>	<u>247,116</u>	<u>584,483</u>	<u>910,251</u>	<u>864,767</u>
Investissement dans la Co-operative of Speciality Community Legal Clinics of Ontario Inc. (note 2)	500	-	-	500	500
Immobilisations (note 3)	18,186	-	-	18,186	-
	<u>\$ 97,338</u>	<u>\$ 247,116</u>	<u>\$ 584,483</u>	<u>\$ 928,937</u>	<u>\$ 865,267</u>
Obligations					
Courant					
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 45,683	\$ -	\$ 24,139	\$ 69,822	\$ 84,082
Revenus différés (note 4)	-	-	166,470	166,470	145,378
Paiements indirects d'Aide juridique Ontario reportés (note 5)	18,186	-	-	18,186	-
Payable à la Fondation canadienne du droit de l'environnement (note 6)	-	-	-	-	12,587
Payable à la clinique et autre	36,134	-	-	36,134	27,895
	<u>100,003</u>	<u>-</u>	<u>190,609</u>	<u>290,612</u>	<u>269,942</u>
Actifs nets (déficit)	\$ (2,665)	\$ 247,116	\$ 393,874	\$ 638,325	\$ 595,325
	<u>97,338</u>	<u>247,116</u>	<u>584,483</u>	<u>928,937</u>	<u>865,267</u>

État des résultats et des actifs nets

	Clinic Fund	Litigation Fund	Other Fund	Year ended March 31	
				2023	2022
Revenus					
Aide juridique Ontario (note 9)	\$ 1,377,368	\$ -	\$ -	\$ 1,377,368	\$ 1,361,647
Subventions (note 4)	69,500	-	294,977	364,477	395,473
Intérêt	818	15,552	35,271	51,641	33,395
Redevances	-	-	25,310	25,310	18,000
Paievements indirects d'Aide juridique Ontario (note 5)	72,921	-	-	72,921	60,853
	<u>\$ 1,520,607</u>	<u>\$ 15,552</u>	<u>\$ 355,558</u>	<u>\$ 1,891,717</u>	<u>\$ 1,869,368</u>
Dépenses					
BMauvaises créances	-	-	-	-	13,311
Communications, impression et distribution (note 6)	7,176	-	11,405	18,581	20,402
Services contractuels	16,038	-	212,517	228,555	210,081
Équipement (note 6)	13,981	-	-	13,981	15,095
Paievements indirects (note 5)	72,921	-	-	72,921	60,853
Achats pour la bibliothèque (note 5)	584	-	-	584	1,152
Frais d'occupation (note 6)	107,088	-	-	107,088	106,060
Frais de bureau et frais généraux (note 6)	17,043	24	7,214	24,281	33,960
Perfectionnement professionnel	4,309	-	-	4,309	5,337
Cotisations professionnelles	14,738	-	-	14,738	13,779
Honoraires professionnels	7,800	-	550	8,350	8,350
Salaires et avantages sociaux	1,259,886	-	80,177	1,340,063	1,367,885
Voyage (net de la reprise)	7,137	-	8,129	15,266	7,489
	<u>1,528,701</u>	<u>24</u>	<u>319,992</u>	<u>1,848,717</u>	<u>1,863,754</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) pour l'exercice	(8,094)	15,528	35,566	43,000	5,614
Actifs nets, début de l'exercice	<u>5,429</u>	<u>231,588</u>	<u>358,308</u>	<u>595,325</u>	<u>589,711</u>
Actifs nets (déficits), fin de l'exercice	<u>\$ (2,665)</u>	<u>\$ 247,116</u>	<u>\$ 393,874</u>	<u>\$ 638,325</u>	<u>\$ 595,325</u>

Les renseignements fournis aux pages 20 à 22 sont des états financiers condensés, conformes aux états financiers vérifiés de la Fondation canadienne du droit de l'environnement et de l'Association canadienne du droit de l'environnement en date du 26 juin 2023 et dérivés de ceux-ci. Les états financiers vérifiés ont été préparés par Chaplin & Co LLP, comptables agréés, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et qui ont exprimé une opinion sans réserve dans leurs rapports datés du 26 juin 2023. Les états financiers vérifiés complets sont disponibles sur demande.



Avec gratitude

L'ACDE bénéficie grandement des étudiants qui nous sont affectés. Issu de programmes parrainés par W.A. Porter Collegiate Institute, Dalhousie University, Lakehead University (Bora Laskin Faculty of Law), Toronto Metropolitan University, University of Toronto, University of Windsor, York University (Osgoode Hall Law School), and Western University, l'ACDE a été honorée d'accueillir ces étudiants fantastiques:

- Rabi Abid
- Jian Yuan Chen
- Jane Fallis Cooper
- Carlan de Leon
- Suvatha Dharumachanthiran
- Sawyer Fobert
- Sahara Mehdi
- Claire Parish
- Matthew Suchan
- Megan Sutherland
- Kristen Theriault
- Kirti Vyas
- Coco Wang
- Mathie Smith

L'ACDE est immensément reconnaissante du soutien financier que nous recevons de nos bailleurs de fonds :

- Aide juridique Ontario
- Individual donors to l'Association canadienne du droit de l'environnement
- Charles Stewart Mott Foundation
- Catherine Donnelly Foundation
- Dragonfly Fund of the Makeway Foundation
- Environnement et Changement climatique Canada
- SantéCanada
- Programme d'aide financière aux participants etFonds de soutien aux capacités des parties intéressées et des Autochtones, Commission canadienne de sûreté nucléaire

Les bénévoles dévoués, les experts en la matière, les avocats externes et les personnes ayant une expérience vécue qui nous aident sont essentiels au travail de l'ACDE. Nous les remercions tous d'avoir partagé leur expertise pour soutenir le travail de l'ACDE:

- Farrukh Chishtie
- Derek Coronado
- Leif Helmer
- Robert Huff
- John Jackson
- Jamie Kneen
- Judi Krzyzanowski
- Ajman Ladher
- Melanie Langille
- Kristen Lowitt
- Brennain Lloyd
- Tanya Markvart
- Sylvia Plain
- Samantha Ponting
- M. V. Ramana
- Meg Sears
- Angela Shisheesh
- Olga Speranskaya
- Crystal Stamp-Cardinal
- Dave Stevens
- Beverley Thorpe
- Anna Tilman
- Ravon Yates
- Gary Pritchard / 4 Directions Conservation Consulting Services
- Tennile Tavares / ARVA Creative
- Chris Brackley / As The Crow Flies cARTography
- Krystal-Anne Roussel / Barrister & Solicitor
- Kerrie Blaise / Blaise Law PC and Legal Advocates for Nature's Defence
- Lawrence Gunther / Blue Fish Canada
- Roger Chaplin / Chaplin & Co. LLP
- Krystyn Tully / Entremission
- Robert Patrick / Integrated Water Resource Planning
- Sara Libman / Libman Law LLP
- Carl Chu and Jane Fan / SGFL Accounting Plus Inc
- Rizwan Khan / Viridius Lex LLP

L'ACDE remercie tous ceux qui ont travaillé avec nous au cours de la dernière année :

- Rachel Arsenault
- Joe Castrilli
- Fe de Leon
- Kesi Disha
- Lindsay Dixon
- Julia Hambleton
- Rick Lindgren
- Anastasia Lintner
- Theresa McClenaghan
- Krystal-Anne Roussel
- Zoé St Pierre
- Laura Tanguay
- Tracy Tucker
- April Weppler
- Jacqueline Wilson
- Rob Wright
- Flavia Zaka

Enfin et surtout, grâce au conseil d'administration bénévole de l'ACDE :

- Lauren Alcorn
- Lijing Black
- Tom Borg
- Lesley Cameron (Chair)
- Jacklyn Campbell
- Bruce Davidson
- Miriam Diamond
- Renee Griffin (President)
- Isobel Heathcote
- John Jackson
- Michael Lucifora
- Theresa McClenaghan (Executive Director)
- Kruti Patel
- Grace Patterson
- Mona Sookram (Treasurer)
- Tracy Tucker (Secretary, non voting)

Merci Grace!

Grace Patterson s'est jointe à l'ACDE à titre de directrice générale au milieu des années 1980. Avocate très respectée en droit de l'environnement, Grace a apporté à l'ACDE son expertise, sa passion et sa perspicacité. Après avoir quitté l'ACDE, Grace est devenue présidente de la Commission des évaluations environnementales. À ce titre, Grace a présidé des audiences très importantes, auxquelles ont participé l'ACDE et d'autres intervenants, y compris des audiences sur le premier grand plan ambitieux de l'Ontario visant à étendre le système d'énergie nucléaire et de planification de l'électricité, des demandes municipales d'agrandissement de sites d'enfouissement et des plans de traitement des eaux usées et une demande pour un site de gestion des déchets chimiques.

Après son passage au Tribunal, Grace est devenue avocate à l'interne à la Ville de Toronto, où elle a travaillé jusqu'à sa retraite. À peu près à la même époque, Grace s'est jointe au conseil d'administration de l'ACDE, où elle est restée pendant plus de deux décennies. Le fait d'avoir quelqu'un qui avait travaillé non seulement dans le système clinique, mais aussi à titre de directrice générale, a été inestimable pour le conseil d'administration de l'ACDE. Ses conseils étaient fondés, pratiques et très respectés.

La directrice générale actuelle de l'ACDE, Theresa McClenaghan, a indiqué qu'elle « appréciait vraiment les conseils de Grace et qu'elle était toujours heureuse d'entendre ses réflexions sur les difficultés que pourrait connaître l'ACDE ». La présidente actuelle de l'ACDE, Lesley Cameron, a fait écho au point de vue de Theresa et a ajouté qu'elle appelait souvent Grace pour obtenir ses sages conseils.

Le conseil d'administration et le personnel de l'ACDE sont profondément reconnaissants envers Grace pour ses années de service et de dévouement, non seulement envers l'ACDE, mais envers le secteur de la justice environnementale. Nous sommes très tristes de la voir quitter le conseil d'administration de l'ACDE, mais nous sommes heureux qu'elle ait plus de temps pour profiter d'une retraite bien méritée.



**l'Association canadienne du droit de l'environnement
Fondation canadienne du droit de l'environnement**

55 University Avenue, Suite 1500,
Toronto, ON M5J 2H7

Tel: 416-960-2284 or 1-844-755-1420
Fax: 416-960-9392

cela.ca
celafoundation.ca



@CanEnvLawAssn



company/canadian-environmental-law-association-cela



@CanadianEnvironmentalLawAssociation



@canadianenvironmentallawassoc

Also available in English